

Annexe 1

Calendrier départemental des opérations du mouvement interdépartemental

30/09/25	Publication de la note de service au BOEN
04/11/25 au 26/11/2025	Ouverture de la cellule « Info mobilité » du ministère accessible entre 9h00 et 18h30 (heure de Paris) au 01.55.55.44.44
05/11/25 à 12H (heure de Paris)	Ouverture de l'application SIAM (saisie des vœux)
26/11/25 à 12H (heure de Paris)	Clôture des inscriptions dans l'application SIAM et fermeture de la cellule « Info mobilité » du ministère
A compter du 27/11/25	Ouverture de la cellule d'informations du rectorat, bureau des affectations et de la mobilité, au 0262 48 10 01 ou par mail : mouvement1d@ac-reunion.fr
27/11/25	Envoi de la confirmation de demande de changement de département dans la boîte I-Prof du candidat
Du 28/11/25 au <u>11/12/25 au plus tard</u>	Retour au rectorat DPEP1 de la confirmation de demande de changement de département et de toutes les pièces justificatives aux services du rectorat DPEP1 : par mail à mouvement1d@ac-reunion.fr ou par voie postale cf. article 1.6 <u>En cas de non renvoi de cette confirmation dans les délais, les services invalideront la demande</u>
12/01/26 au plus tard	Date limite d'enregistrement des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale
14/01/26	Affichage des barèmes initiaux dans SIAM
Du 14/01/26 au 28/01/26	Phase de sécurisation, de rectification des barèmes et de prise en compte des justificatifs RQTH tardifs pour la bonification handicap n°1 de 100 points sur sollicitation des enseignants concernés : <ul style="list-style-type: none"> • consultation du barème dans l'application SIAM, • envoi d'une fiche de vérification du barème par le bureau des affectations et de la mobilité, via le courriel I-PROF, à utiliser en cas de demande de modification du barème proposé et à adresser en retour, le cas échéant, à mouvement1d@ac-reunion.fr
03/02/26	Date limite de réception par le Rectorat DPEP1 des demandes d'annulation de participation
04/02/26	Affichage des barèmes définitifs dans SIAM
11/03/26 à 12H (heure de Paris)	Diffusion individuelle par le ministère des résultats aux candidats à la mutation